

ÉVOLUTIONS RÉCENTES DANS LA POLITIQUE DU STATIONNEMENT

En 2023, notre collectivité faisait évoluer la politique du stationnement à Brest avec la création de nouveaux tarifs. Ces évolutions ont marqué une nouvelle étape dans notre objectif commun, au sein de la majorité, d'un meilleur partage de l'espace public entre toutes et tous. Nous en partageons les principes et les objectifs. De la même manière, nous saluons le choix politique réalisé pour ce faire de ramener la gestion et l'exploitation de ce service public du stationnement dans le giron public, au moyen de la Société Publique Locale Brest Aim' nouvellement créée. Derrière la politique du stationnement, c'est la manière de répondre aux enjeux climatiques, sociaux, d'attractivité et d'accessibilité des espaces publics, dont il s'agit.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Lors du dernier conseil métropolitain, une délibération proposait la création de 2 parcs en enclos au Port de Commerce (Parc à Chainé et Carène), emportant ainsi une nouvelle mise en stationnement payant de ces 2 secteurs.

Élues et élus communistes, nous réaffirmons que certaines zones de stationnement précises, et notamment celles permettant l'accès de la population au front de mer et à ses promenades, doivent demeurer gratuite d'accès. Il en va de l'accessibilité et de l'attractivité des lieux visés. A l'instar du Moulin-Blanc qui profitera prochainement de nouveaux aménagements, le Port en fait partie.

Plutôt qu'une marche de plus vers le payant, nous

sommes donc favorables à une extension de la zone bleue sur ce secteur, avec des places réservées aux PMR en nombre suffisant.

Enfin, le projet d'ascenseurs urbains ainsi que le développement de la gratuité des transports collectifs, en direction des jeunes pour commencer, contribueraient assurément à renforcer l'accessibilité du Port tout en incitant nos concitoyens et nos concitoyennes à privilégier un type de déplacement peu ou moins polluant.

Le groupe des élus et élus communistes
Eric Guellec, Mathilde Maillard, Jacqueline Héré, Jean-Michel Le Lorc'h, Sandra Le Roux, Taran Marec, Anne-Catherine Cleuziou, Claudie Bournot-Gallou